

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris.

ANNONCES.

MISE AU CONCOURS.

Ensuite de l'organisation du commissariat supérieur des guerres, décrétée par le Conseil fédéral, les places suivantes sont mises au concours, savoir :

1^o La place de *Commissaire des guerres en chef* (traitement actuel, 4,200 fr., avec l'observation qu'une augmentation allant de 5000 à 6000 fr. sera proposée à la prochaine Assemblée fédérale) ;

2^o La place de *teneur de livres*, avec traitement de 2400 fr., jusqu'à 3000 fr. au plus ;

3^o La place de *Chef de bureau d'expédition*, avec traitement de 2500 à 3000 fr. ;

4^o La place de *registraire*, avec traitement de 2000 à 2500 fr. ;

5^o La place de *chef du bureau de révision*, avec traitement de 2500 à 3000 fr. au plus.

Le teneur de livres ou un chef de bureau désigné comme remplaçant du commissaire des guerres en chef, touche un supplément de 300 fr.

Les offres de service doivent être remises, d'ici au 30 juin prochain, au Département soussigné.

Berne, le 29 mai 1863.

Le Département militaire fédéral.

Il vient de paraître :

ESSAI SUR L'ORGANISATION MILITAIRE DE LA SUISSE

PAR

A. de Mandrot, lieutenant-colonel à l'état-major fédéral.

Neuchâtel, imprimerie Attinger. Prix : 60 centimes. Dépôt pour les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève, au Bureau de la *Revue militaire suisse*, imprimerie Pache, Cité-derrière, 3, à Lausanne.

Il vient de paraître

chez TANERA, éditeur, à Paris, et chez les principaux libraires :

GUERRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Rapport au Département militaire suisse par le lieutenant-colonel LECOMTE, imprimé par décision de la Société militaire fédérale. Un vol. grand in-8° de 220 pages, avec deux cartes. — PRIX : 5 francs.